

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU

## 8 novembre 2024

Début de la réunion : 17h30

### Accueil

- Présents :** Equipe pédagogique : Marc PANKUTZ, Nicole FORNARA, Bruna HERRMANN, Laetitia TROMMENSCHLAGER, Catherine SIMON.
- Parents d'élèves : Mmes THORR Fanny, REIS Caroline, BONKENDORF Marielle, BRITSCH Noémie, KIENLEN Aline, VARGIU Tatiana.
- Mairie : M. MOSSER Jacky, Adjoint
- Périscolaire : M. GAUTHIER Yves, Directeur
- Excusés :** Mme BERGER-SAUNIER, Inspectrice de l'Education Nationale.  
Mme STOFFEL Marie-Laure, Maire  
Mme FREMY Marie-Josée, Adjointe.  
Mme UTARD Elisabeth, déléguée des parents

M. PANKUTZ, directeur, souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie de leur présence. Tous les membres du Conseil d'école se présentent.

### I. Résultat des élections et rôle du Conseil d'école

63,56% (66,97%) de participation (143 votants sur 225 inscrits ; 130 suffrages exprimés et 13 bulletins nuls)

- Liste non affiliée : Titulaires : THORR Fanny  
89,04% des voix REIS Caroline  
BONKENDORF Marielle  
BRITSCH Noémie  
KIENLEN Aline
- Suppléants : MOREIRA Fanny  
VARGIU Tatiana  
UTARD Elisabeth

M. PANKUTZ félicite les nouvelles élues qui seront le lien entre l'école et les parents d'élèves.

### II. Règlement intérieur

Rappel du paragraphe consacré au « harcèlement » qui précise les dangers qui y sont liés et les protocoles mis en place au sein de l'Education Nationale pour les traiter.

Rappel du programme « Phare » et de ses enjeux.

Ce règlement avec ses annexes (charte « Laïcité », charte contre le harcèlement à l'école et charte « informatique ») a été communiqué par voie électronique à tous les parents qui ont dû attester en avoir pris connaissance en signant le mot collé dans le cahier de liaison.

### III. Fonctionnement de l'école

#### A) Effectifs

Avec 124 élèves inscrits et présents à la rentrée

- Prévisions 2023/2024 : 28 départs CM2 – 28 élèves en grande section de maternelle et 1 nouveau cp annoncé pour la rentrée :

Le nombre prévisionnel d'élèves est donc de 124 ou 125 élèves pour l'instant. Le seuil minimum de fermeture étant fixé à 104 élèves.

## **B) Personnel**

L'équipe pédagogique :

- Mme MANGEOL, assure le complément de direction de M. PANKUTZ le lundi dans la classe de CM2 (28 élèves)
- Ainsi que le complément de Mme FORNARA le mardi chez les CE2 (20 élèves)
- Mme SIMON s'occupe du CP (23 élèves).
- Mme TROMMENSCHLAGER a en charge une classe de CP/CE1 (24 élèves)
- Mme HERRMANN a les CM1 (29 élèves)
- Mme HUFFSCHMIDT occupe toujours le poste de ZIL (remplaçante, rattachée administrativement à notre école).

## **C) Comptes**

Les comptes de l'association ont été vérifiés par nos réviseurs aux comptes qui ont donné quitus à notre comptable lors de l'assemblée générale de l'association qui a eu lieu le 14 octobre dernier.

Depuis 6 ans maintenant, la Mairie alloue un budget de 41 € par élève, réajusté en fonction du nombre d'élèves à chaque rentrée. Nous réitérons auprès de la Commune notre demande de révision de ce budget, ainsi que de la subvention de Noël (4,50€ actuellement alors que le moindre spectacle maintenant excède les 5€).

Une vente de fromage sera organisée par l'école en janvier. Les bons de commandes seront distribués avant les congés de Noël et seront récupérés à la reprise pour une livraison le 21 janvier.

## **D) Activités sportives**

- Piscine : Aqualia : nous disposons de créneaux en stages « massés » (3 séances par semaine durant 3 semaines).

Quatre classes participeront sur 2 périodes différentes.

Période du 18/03 au 04/04 pour le premier groupe, le mardi, jeudi et vendredi de 14h15 à 15h00 (CM1 et CP)

Période du 22/04 au 09/05 pour le deuxième groupe, le mardi, jeudi et vendredi 14h15 à 15h00 (CP/CE1 et CE2)

Deux autres classes disposeront d'un créneau à la piscine « Arc en Ciel » de Kaysersberg, **le lundi de 13h50 à 14h30** (départ 13h20), période du 24/03 au 16/06.

**Cela impliquera une arrivée des élèves plus tôt le lundi après-midi.**

Nous convenons que pour une raison pratique, il sera demandé à la compagnie de bus qui assurera le transport de récupérer les groupes à la Mairie.

Merci aux parents qui s'engagent dans cette activité et sans lesquels elle ne pourrait avoir lieu. Cependant, en fonction des disponibilités des parents agréés, nous ne sommes pas sûrs de pouvoir envoyer toutes les classes prévues à chaque séance.

Nous voudrions, dans l'idéal, pouvoir fonctionner avec 5 groupes surtout pour les « grosses » classes, ce qui nécessitera la présence d'au moins 3 parents agréés.

La réunion de préparation et d'organisation de cette activité aura lieu tout de suite après les congés de février. Nous espérons pouvoir organiser un emploi du temps qui permettra de mener toutes les séances à bien avec l'encadrement nécessaire en essayant d'établir un planning.

Le transport est pris en charge par la commune ; les entrées à la piscine restent à la charge des parents. **Attention, la piscine de Kaysersberg a modifié ses modalités de facturation. Ainsi, il y a désormais un forfait de 100€ par classe et par séances, toutes les séances étant dues, même en cas d'absence ou d'annulation .**

- Les classes de CE1 et de CE2 se sont rendues à la patinoire de Colmar pour un cycle d'initiation de 5 séances. Les enseignantes remercient les parents qui ont accepté de passer l'agrément pour accompagner les classes et encadrer des groupes.

- Les CM1 et CM2 participeront à nouveau à la rencontre « Festifoot », le 13 mai prochain.

## **F) Aide personnalisée**

L'aide personnalisée est toujours présente dans le cadre des « Activités Pédagogiques Complémentaire »

La consigne est de consacrer la globalité des APC au français et aux mathématiques, notamment dans les domaines de la maîtrise du langage et la lecture et celui du calcul mental et de la résolution de problèmes.

M. PANKUTZ est déchargé de ces heures d'APC pour le travail de direction. Madame MANGEOL, son complément de direction, assurera 9 heures dans sa classe.

## **G) Le Conseil Ecole/Collège**

M. PANKUTZ explique rapidement en quoi consiste ce conseil et qui y participe.

Il s'agit de favoriser la liaison entre les écoles élémentaires et leur collège de secteur. Y participent, des représentants des écoles et du collège.

Une première réunion a eu lieu au mois de septembre, il s'agissait de faire un premier bilan sur les 6èmes, suite aux évaluations et d'échanger avec certains professeurs au sujet des élèves de Houssen présentant des difficultés particulières.

## **H) RASED**

Maître E : Mme Véronique HEINRICH intervient sur le plan scolaire, en concertation avec les enseignants et à leur demande. Elle vient en aide à des élèves de CP, de CE1 en priorité, en fonction des demandes et de ses disponibilités.

Psychologue scolaire : Mme Solange DANGEL-ROHMER, intervient, avec l'accord des parents, pour certains enfants (orientation SEGPA entre-autre) et fait le lien avec les professions libérales (Orthophonistes, CMPP...).

Rééducateur : M. CARPENTIER : il intervient davantage dans le domaine du comportement, auprès des enfants, des familles ou des enseignants.

Des réunions d'équipe éducative auront lieu, pour la mise en place d'aménagements de la scolarité ou de réorientation.

M. PANKUTZ explique rapidement en quoi consistent ces réunions et qui y participe.

## **J) Evaluations**

Les évaluations Nationales ont été reconduites au CP et au CE1, et étendues pour la première fois A tous les niveaux, en début d'année.

la mise en œuvre de celles-ci, notamment pour les parties orales, reste délicate en début d'année.

Les résultats doivent permettre aux équipes enseignantes de repérer les difficultés et de cibler leurs enseignements. Ils sont également utilisés à des fins statistiques puisqu'ils sont saisis et transmis. Une deuxième évaluation aura lieu au CP en février, selon le même modèle.

Les enseignant(e)s soulignent le temps passé sur ces évaluations. Celles-ci ne se limitent pas à la simple « passation », mais nécessitent un temps de mise en place, surtout avec des CP en début d'année, avec la difficulté supplémentaire liée à la passation individuelle de certains exercices.

Nous n'avons, cette année bénéficié d'aucune aide, ce nous a obligé à nous organiser afin de pouvoir faire passer ces épreuves orales, ne mettant pas forcément les élèves dans de bonnes conditions.

Lorsque l'on fait le compte du temps consacré à la passation, au corrigé, à la saisie et à la restitution des résultats, on ne peut que constater que cette activité est très chronophage mais elle permet néanmoins de pointer certaines difficultés tôt dans l'année.

Madame SIMON rencontrera les enseignantes de maternelle afin d'échanger autour des évaluations CP.

Les résultats de ces évaluations sont transmis aux parents

## **K) Livrets scolaires**

Le livret scolaire est transmis aux parents chaque semestre, avec un premier bilan fin janvier/début février. La consultation du livret en ligne qui est désormais la norme pose certaines difficultés

Chaque parent a été et sera destinataire des informations nécessaires à la connexion en ligne devant lui permettre de consulter le livret de son/ses enfants.

Il semblerait que, si la majorité des parents ont réussi à se connecter, certains n'y sont pas parvenus.

Les enseignants espèrent que ce service va aller en s'améliorant.

Attention, chaque parent peut créer son propre accès et devrait pouvoir accéder avec cette seule connexion, aux livrets de tous ses enfants.

Il semblerait que la meilleure manière de se connecter pour éviter ce genre d'inconvénient est

d'utiliser le service « France Connect ».

Le mode d'emploi pour se connecter sera envoyé à tous les parents par mail lors de la mise en ligne du premier bulletin début février.

Les enseignants, qui peuvent désormais voir l'« état » des livrets en ligne, constatent que certains bulletins ne sont même pas consultés, sans qu'aucune difficulté de connexion n'ait été signalée.

Depuis le mois de juin, la signature numérique du livret en ligne est disponible.

Le Directeur encourage vivement tous les parents à sauvegarder et/ou à imprimer le bulletin au moment où ils le consultent.

Il est évident que les cahiers que les enfants rapportent chez eux toutes les semaines et les entretiens avec les enseignants permettront toujours aux parents de savoir où en est leur enfant durant l'année scolaire, le bulletin n'étant finalement qu'un bilan sur une période donnée.

### **L) Réunions et entretiens avec les parents**

Les réunions d'information ont eu lieu dans chaque classe au courant du mois de septembre.

Les entretiens pour des bilans individuels se font sur rendez-vous.

Il serait judicieux de la part des parents de nous signaler les situations particulières qui peuvent entraîner un changement dans l'attitude de l'enfant afin que les enseignant(e)s puissent réagir en conséquence.

### **M) Périscolaire**

L'accueil périscolaire est toujours assuré par une équipe des PEP. Les enfants sont cherchés et ramenés à l'école par les animateurs comme d'habitude.

Les enseignants disposent chaque jour de la liste des élèves de leur classe inscrits au périscolaire et les enfants concernés sont pris en charge à l'intérieur du bâtiment par les animateurs.

Nous demandons aux parents de veiller à ce que leur enfant sache bien, au moment où il se rend à l'école, quel est son programme de la journée afin d'éviter tout quiproquo.

Le nombre très important d'enfants de l'élémentaire pour le repas de midi (une dizaine environ), entraîne souvent un retard dans le retour de ces derniers à l'école et les oblige à manger plus vite., mais l'équipe fait de son mieux pour réduire ce retard au minimum. Les enseignants soulignent qu'il y a du mieux puisque le retard se limite à 5 minutes au maximum, sauf cas exceptionnel. Conscients de la difficulté de faire manger un grand nombre d'enfants dans un délai très court, le Directeur et les enseignants, tiennent à féliciter l'équipe de l'accueil périscolaire pour cette prouesse.

L'équipe enseignante remercie également Monsieur Gauthier et son équipe pour leur écoute et leur capacité à s'adapter aux situations particulières liées aux sorties scolaires (patinoire, piscine...)

M. Gauthier nous annonce que la structure fêtera ses le 6 décembre prochain.

## **IV. Projet d'école**

Le projet d'école « nouvelle mouture » est en cours d'élaboration dans sa version administrative.

Cela n'empêche pas sa mise en place au niveau de l'école.

Il mettra à nouveau l'accent sur la collaboration entre les deux écoles, aussi bien au niveau des équipes pédagogiques que sur celui des activités menées dans les classes, autour de trois objectifs principaux :

- **Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement**
- **La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire**
- **Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école**
- **L'école dans son environnement institutionnel et partenarial**

L'accent est, avec le 2<sup>ème</sup> axe également mis sur les risques liés au harcèlement.

L'an passé, la fête de l'école qui devait être un moment de partage entre les enfants et leur famille avait été réduite à un moment réservé aux seuls enfants, pour cause de « Plan Vigipirate ». Nous espérons, cette année pouvoir mener l'idée d'un spectacle sur le grand et large thème des contes, des légendes et des mythologies, suivi d'un moment convivial avec tous les acteurs de l'école (élèves, parents, enseignants, animateurs, élus), en espérant des contraintes moins drastiques.

Cela permettrait aux enfants, et notamment aux plus introvertis, de s'exprimer d'une autre manière, en se découvrant peut être des talents cachés.

Nous demandons d'ores et déjà à la Mairie de bloquer la date du vendredi 27 juin 2024 pour la Fête de fin d'année. M. Mosser prend note.



- Le Directeur rappelle également l'existence du registre « **santé et sécurité au travail** » dans lequel peuvent être signalés tous les dangers observés par les acteurs de l'école (parents, enseignants...)

- La première **alerte incendie** a eu lieu le 30 septembre. Il s'agissait d'un exercice simple avec évacuation au signal d'alarme. L'évacuation s'est faite rapidement.

Il a été rappelé aux enfants la nécessité de se ranger vite pour favoriser le comptage et de faire silence pour écouter les consignes.

Il s'agissait du premier exercice dans la nouvelle école. Le signal d'alarme ainsi que la fermeture automatique des portes « coupe-feu » ont bien fonctionné.

Nous posons à la commune, la question de l'ouverture des accès aux secours. M ; Mosser nous assure que des grilles de chantier ne sont pas un problème pour les pompiers.

- Figurent également dans ce classeur, les **divers rapports des commissions de sécurité** (extincteurs, installations électriques et de gaz) ainsi que le registre de sécurité incendie de l'école, toutes ces copies étant fournies par la Mairie. Le Directeur demande à M. Moser si la mairie pouvait fournir une copie récente du registre « incendie » qui resterait à l'école.

## VII. Mairie : projets, travaux et achats

Le grand projet d'extension et de réhabilitation de l'école initié par la commune suit son cours.

Entre les problèmes à régler sur la partie neuve et les travaux en cours sur la partie « ancienne » de l'école, la Mairie ne sait plus où donner de la tête (réglage des portes, les sols, les problèmes électriques, la ventilation...)

Le point qui pose le plus de problèmes dans l'immédiat est celui du chauffage et de la ventilation du bâtiment.

Si, en période estivale, le constat était qu'il faisait trop chaud dans les classes et que la ventilation (notamment le renouvellement de l'air) ne se faisait pas, aujourd'hui, nous avons froid (13° en salle d'activité/bureau, 14,5° chez les CE2 et 16,5° dans les autres classes au retour des congés de la Toussaint), avec un renouvellement de l'air qui ne se fait toujours pas.

Des conditions de travail qui ne sont pas des plus agréables.

D'autres réglages ont été faits et se feront encore qui devraient améliorer la situation. Nous en avons ressenti les effets.

La commune insiste en relançant les divers protagonistes chaque semaine, en fonction du retour des enseignants (chauffage, taux de CO2)

Les enseignants qui avaient déjà évoqué ces sujets avec le Commune, réitèrent la possibilité d'ajouter un tableau blanc supplémentaire à côté des TNI ainsi qu'un crochet derrière les portes et un emplacement pour l'horloge de la classe.

## VIII. DIVERS

Points abordés par les délégués des parents.

- **Le cours de religion** : Nommée : Madame BRUCKER Maud, pour 4 classes  
Elle devait intervenir le lundi en prenant 2 classes le matin et 2 l'après-midi.  
D'après la Direction de l'Enseignement de la Religion à l'École, notre intervenante était en arrêt jusqu'à début novembre.  
Les cours devraient bientôt débiter le lundi pour 4 niveaux (CP, CE1, CE2, CM1)  
Il n'y a pas d'intervenant pour les CM2 pour l'instant.
- **Premiers secours ? Contact à proposer ?** Les parents connaissent une personne qui serait prête à intervenir dans le cadre de l'initiation aux premiers secours.  
Les enseignants accueillent favorablement cette proposition.  
Nous nous renseignerons sur l'agrément nécessaire pour ces interventions.

- **Horaires sonneries ?** Les parents nous rendent attentifs aux impératifs horaires qui imposent à certains parents un timing serré, surtout lors de l'accueil du matin. Les enseignants en prennent bonne note et feront en sorte d'anticiper l'ouverture des portes à l'heure prévue.  
M. Mosser se renseignera sur la possibilité de programmer la future sonnerie de l'école pour signaler le début des accueils des récréations.
  
- **Proposition d'une tombola pour Pâques (Financement classe verte)**  
Les parents d'élèves proposent d'organiser une tombola pour financer le projet de classe verte sans nuitée pour les classes de CP/CE1 et de CE2.  
Elle se ferait sous forme de grilles de 10 cases distribuées aux élèves, chaque case valant 2€ et chaque grille faisant gagner un chocolat.  
La période de Pâques tout d'abord évoquée interviendrait trop tard par rapport au projet. Nous envisageons la période de Noël (fin novembre).  
Madame Vargiu, déléguée des parents propose de prendre en charge l'organisation de cette action.
  
- **Fiche 6ème**  
Des informations ont déjà été données avec la fiche « parent info » en début d'année et lors de la réunion des parents.  
Les parents de CM2 n'ont rien de spécial à faire avant l'arrivée du premier volet de la campagne d'inscription à partir du mois de mars.  
Madame Thorr, déléguée des parents a élaboré une fiche qui récapitule le calendrier des événements pour les futurs 6<sup>èmes</sup> ; nous la remercions pour ce travail.

Le Directeur remercie tous les participants pour leur présence.

➔ La date prévisionnelle du prochain Conseil d'Ecole est la suivante : le **vendredi 14 mars 2025 à 17h30**.

Fin de la réunion : 20h20

Le Directeur

M. PANKUTZ

